

LE QUOTIDIEN

JOURNAL DU SOIR.

MERCIER & CIE., ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

VENDREDI, 3 DÉCEMBRE 1881

16, CÔTE DU PASSAGE, LEVIS.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN
3 décembre 1881.

LE VENGEUR JUSTICE.

(Suite.)

Jean-Jeudi se soulevait sur son siège et frissonnait de tout son corps, mais une flamme passait dans ses yeux.
— Votre fils... balbutia l'oncle d'Etienne, l'enfant qu'on devait tuer après avoir tué le vicillard, et qui a été épargné...

— C'était mon fils... répéta Esther avec exaltation, je vous dis que c'était mon fils... Est-il vivant ?

— Oui, madame... répondit Pierre Lorient, et je vous fiche mon billet que c'est un brave jeune homme... Vous le connaissez tous, parbleu !... c'est votre protecteur...

Etienne et René échangeaient un regard d'une indicible expression.

— Son nom... son nom, mon oncle... fit le jeune médecin que l'émotion égarait.

— Henry de la Tour-Vaudieu, le fils adoptif du duc Georges de la Tour-Vaudieu...

Berthe et René, Esther et le docteur, poussaient un même cri.
— Lui ! — fit ensuite Esther avec étonnement, lui ! l'adopté par ce monstre, l'assassin de Sigismond, l'assassin du docteur !

— Je ne sais ce que vous voulez dire, — reprit Pierre Lorient, — mais l'enfant est bien le même, et voici qui le prouve : Il tira de sa poche un papier timbré et lut à haute voix :

— "L'enfant déposé dans le tour de l'hospice de la rue d'Enfer au cours de la nuit du 24 au 25 septembre 1837, et qu'un papier attaché à ses vêtements et portant le nombre 13 permet de désigner à coup sûr, a été adopté le 7 janvier 1840 par monsieur le duc Georges de la Tour-Vaudieu."

Et c'est signé, parafé, légalisé ! — ajouta le cocher du fiacre du numéro 13, — rien n'y manque.

— Mon fils... Mon fils existe !... balbutia Esther en sanglotant convulsivement. Je veux le serrer dans mes bras... Je veux lui dire qu'il peut vivre, qu'aucun déshonneur ne saurait l'atteindre, que la résolution fatale lue par vous dans ses yeux n'a pas de raison d'être... — Que lui importe à lui, à lui, de la Tour-Vaudieu, le misérable qui se parait d'un titre volé dans le sang ?... Docteur, docteur, conduisez-moi près de mon fils...

— Je veux le voir aussi, moi... — fit Jean-Jeudi dont la voix s'affaiblissait de plus en plus. — Je veux qu'il me pardonne et qu'il obtienne pour moi le pardon de sa mère...

Et le moribond se laissa tomber à genoux devant Esther qui lui dit :

— Quoi que vous ayez fait, je vous dois la vie de mon fils... Je n'ai rien à vous pardonner, moi, et je prie pour vous...

LXV

René Moulin coupa court à cette scène évangélique.

— Voyons... voyons... nous n'avons pas un instant à perdre pour rassurer M. Henry et pour éviter un malheur... — Il est acquis que Georges de la Tour-Vaudieu voulait faire supprimer l'enfant de son frère pour hériter de la fortune et du titre...

— Le scélérat de Neuilly, ce n'est donc pas Frédéric Bérard ? — demanda Jean-Jeudi.

— Frédéric Bérard et le sénateur doivent être le même homme.

— Ça explique tout, et Plume-d'Oie avait raison...

— Devons-nous aller frapper à la porte de l'hôtel et nous faire ouvrir ?... reprit René. — Je ne le crois pas...

— Pourquoi ? — demanda le docteur.

— Parce que M. Henry pourrait croire que la police vient arrêter son père, et se brûler immédiatement la cervelle...

— Oh ! — balbutia Esther épouvantée, — ne dites pas cela ! — Je ne l'aurais donc retrouvé que pour le perdre ! — Ce serait monstrueux...

Georges de la Tour-Vaudieu était ici tout à l'heure, poursuivait le médecin. — Donc un passage inconnu de

nous conduit à son hôtel... Il faut découvrir ce passage, aller trouver M. Henry, et lui apprendre ce qui se passe...

— Fameuse idée ! — s'écria Pierre Lorient, — je ne m'étais pas mis le doigt dans l'œil, moi non plus, preuve que j'ai de la jeunesse ! C'était bien ici que venait ce prétendu Frédéric Bérard... Il passait par la rue de l'Université pour aller rue Saint-Dominique où on le croyait en voyage... S'agit de trouver son tronc...

— Cherchons... — répondit René.

Retournons de quelques heures en arrière et prions nos lecteurs de nous accompagner de nouveau à la préfecture de police.

Après avoir donné l'ordre à l'agent Leblond de replacer sous la porte de Thérèse le billet adressé à ce dernier par son mystérieux correspondant, le chef de la sûreté alla trouver le procureur impérial, le mit au fait de la situation et lui demanda l'autorisation de conduire cette affaire à sa guise.

Il obtint carte blanche.

À la nuit tombante il envoya à Batignolles une douzaine d'agents déguisés, qui s'installèrent isolément ou par deux chez les marchands de vin, dans les estaminets et dans les crémeries.

Leblond lui-même alla rôder rue du Pont-Louis-Philippe.

Vers huit heures du soir il vit Thérèse rentrer chez lui, en ressortir au bout de vingt minutes, se diriger vers une station et monter en voiture.

L'agent en prit une lui-même et dit au cocher :

— Suivez ce fiacre sans en avoir l'air... — si vous ne le perdez pas de vue il y aura cent sous de pourboire...

Thérèse se fit arrêter rue de Milan.

— Il veut aller à pied jusqu'à la rue de Berlin... — Malice cousue de fil blanc ! — pensa Leblond.

Et, descendant à son tour, il marcha sur les traces de Thérèse qui gagna l'hôtel de mistress Dick Thorn dont il franchit le seuil et où il resta près d'une heure.

Au bout de ce temps le complice de Georges de la Tour-Vaudieu regagna sa voiture.

— Inutile de le suivre, — se dit le policier. Tout va bien. La personne qu'il vient de prévenir ici sortira vers onze heures et demie pour aller rue Saint-Etienne. — C'est cette personne qui me guidera... — J'ai plus de temps qu'il ne m'en faut pour dîner quelque part aux environs.

A onze heures moins un quart Leblond remonta dans son fiacre qu'il fit stationner rue de Berlin, à quinze pas du numéro 24, et s'arma de patience, l'œil et l'oreille au guet.

Quelques heures et demie sonnèrent. La porte de l'hôtel s'ouvrit ; — mistress Dick Thorn en franchit le seuil et la ferma sans bruit.

— C'est une femme ! — pensa Leblond.

— Tiens ! tiens ! ce sera drôle !

Il mit pied à terre, donna l'ordre au cocher d'aller l'attendre à Batignolles à l'angle de la rue Saint-Etienne, et s'élança sur les traces de Claudia qui marchait vite et dont un voile noir très épais cachait le visage.

Arrivée au chemin de ronde, mistress Dick Thorn le suivit jusqu'à la barrière située à cette époque presque en face du théâtre des Batignolles, franchit cette barrière, gagna la rue des Dames, tourna à droite et s'engagea dans la première rue à sa gauche, c'est-à-dire dans la rue Saint-Etienne.

Un fiacre stationnait à l'endroit indiqué.

Leblond reconnut son cocher endormi sur le siège.

Claudia descendit la rue presque jusqu'à son extrémité ; s'arrêta devant une petite porte percée dans un mur derrière lequel on devinait des squelettes de grands arbres à demi dépouillés de leurs feuilles et agita le cordon d'une sonnette.

Quelques instants s'écoulèrent et la porte s'ouvrit pour laisser entrer mistress Dick Thorn.

— Le duc est-il arrivé ? — demanda-t-elle à Thérèse qui répondit :

— Non, madame, mais il ne peut tarder maintenant... — J'ai fait du feu dans la maison, venez.

Nos deux personnages traversèrent le jardin et franchirent le seuil d'une pièce très modestement meublée, où Claudia se laissa tomber dans un fauteuil près du foyer.

Elle semblait inquiète et préoccupée. Thérèse se tint debout en face d'elle.

Lui non plus n'avait pas sa physionomie ordinaire. — Les rides de son front, le tic incessant du côté gauche de son visage, décelaient une fiévreuse impatience.

Pendant quelques secondes aucune parole ne fut échangée.

Claudia, la première, rompit le silence.

— Ainsi, — demanda-t-elle, — vous n'avez pas vu le duc depuis son retour à Paris ?

— Non, madame, — répliqua le policier, — et j'étais aussi surpris de son silence que je le suis en ce moment de son retard...

— Devinez-vous ce qu'il peut avoir à nous communiquer ?

— Je ne m'en doute pas...

— Rien ne vous fait supposer qu'un danger nous menace ?

— Rien. — L'affaire du fiacre numéro 13 me paraît enterrée... — On n'en parle plus... Elle sera vite ouillée.

— Que s'est-il passé au sujet de la mort de Jean-Jeudi ?

— Rien n'a transpiré à la préfecture au sujet de cette mort... — Le commissaire de police du quartier aura rédigé sans doute un constat de suicide et tout aura été dit... — Je n'ai pas voulu prendre de renseignements dans la crainte de me compromettre, mais j'ai passé devant la maison, elle est muette et close...

— S'est-on aperçu seulement de la fin tragique du misérable... — La bicoque qu'il habitait seule, située au fond d'une cour, ne touchait point au corps de logis principal... — Jean-Jeudi s'absentait souvent... — Peut-être le croit-on loin de Paris.

— Et René Moulin ?

— Toujours en province... — Mais vous-même, madame, n'avez-vous pas reçu de nouvelles directes de M. de la Tour-Vaudieu ?

— Aucune... et cependant je lui ai écrit relativement au mariage projeté de son fils et de ma fille... — Il n'a pas répondu...

— Madame, — dit brusquement Thérèse, — voulez-vous que je vous fasse part de mes craintes ?

— De vos craintes... Vous en avez donc ?

— Oui.

— Relativement au duc ?

— Oui.

— Vous croyez qu'il ne joue pas franc jeu avec nous ? — demanda Claudia, dont les yeux exprimèrent l'angoisse, — vous croyez qu'il nous livrerait à la justice ?

— A la justice, non, car il sait bien que nous parlerions. — Mais nous avons été ses complices, nous sommes pour lui une gêne et un danger permanent... il nous regarde comme des ennemis, et quand il s'agit de supprimer un ennemi il n'hésite pas.

— Supposez-vous qu'il nous aurait attirés cette nuit dans un piège ?

— Qui sait ?

— J'ai peine à le croire... — Je connais bien Georges... Il n'a de force pour agir que lorsqu'il se sent soutenu... Or, en ce moment il est seul, je le sais à bout d'énergie, et j'ai la conviction...

Claudia n'acheva pas sa phrase.

Thérèse venait de la saisir par le bras.

— Écoutez, lui dit-elle à voix basse, — on marche dans le jardin...

— C'est peut-être le duc...

— Je suis sûr que non...

— Pourquoi ?

— Avant de quitter Paris il m'a confié les clefs du jardin et de la maison et ne peut entrer sans que je lui ouvre...

— Il a donc fallu escalader les murs... — D'ailleurs j'entends les pas de plusieurs personnes... — M. de la Tour-Vaudieu veut se débarrasser de nous...

— Eh bien ! malheur à lui !

L'ex-inspecteur tira de sa poche deux revolvers.

— Quel est votre projet ?... — demanda mistress Dick Thorn effarée.

— Écoutez-moi... — répondit Thérèse, — En servant le duc j'ai acquis ma fortune, je la porte sur moi pour être prêt à fuir, et je me suis promis d'en jouir...

— Je veux me défendre jusqu'à la mort, car je sais ce qui m'attend si la police mettait la main sur moi... — Mais ce n'est pas la police, j'en ai le pressentiment, ce sont des gens payés par le duc pour se débarrasser de nous... — Etes-vous femme à m'aider dans la lutte et à nous ouvrir un passage... Une fois hors d'ici nous irons prendre votre fille et je me charge de vous faire passer à l'étranger...

TEINTURERIE A VAPEUR
Et nettoyage de toutes draperies, Québec.

4 et 6, RUE McMAHON,

A. S. PFEIFFER & Co

Successeurs de F. M. Lormain.

Vêtements de dames et messieurs, nettoyés, teints et pressés à neuf. Rubans, soieries, plumes et tous les articles de toilette, sans exception sont également nettoyés et teints en couleurs les plus riches, sans jamais déteindre. Toute marchandise en loupillage est aussi mise à neuf.
25 août — 3m

Achille Dugas

Nouveau magasin de Machines à Coudre et Atelier de Réparations, agent pour les Machines à Coudre

OSBORN, SINGER, WANSER, Etc., Etc. Huile, Aiguilles, Fil, Soie et Navettes de tous genres, ainsi que tous autres accessoires concernant les machines à coudre. — Aussi agent pour les patrons de Mme Demarest.

368, Rue St-JOSEPH, St-Roch, Québec.
25 août 1881. — la

Guide d'affaires.

R. P. VALLEE, avocat,

BUREAU : No 84, Côte Lamontagne (près de MM. Hamel & Frère). — RESIDENCE : No 108, rue du Roi, St-Roch (vis-à-vis le Presbytère).
Suit les Cours de Montmagny et de Beauport.

JAMES C. PATERSON

Marchand de Chapeaux et Fourrures.
27, rue Beade, Haute-Ville, Québec.

Depot de Machines à coudre

W. D. ROSS, agent général
31, Côte du Passage, Lévis

Vente à l'encan tous les MARDIS et VENDREDIS à 8 heures p.m. Agent pour la véritable machine à coudre "SINGER" aussi les machines à coudre de "White" de seconde main.

VENDU AVEC GARANTIE.

Mountain Hill House
(HOTEL DION)

COTE DE LA MONTAGNE, QUEBEC.
Nouvellement meublé. Tout le confort d'un hôtel supérieur. A proximité des Chambres du Parlement.

E. DION & CIE., Propriétaires

Anciennes Maisons

T. H. HARDY. F. X. GARANT & CIE.

A. T. GARANT (Successeur)

LIBRAIRE

No 19, rue St-Jean, Haute-Ville,

(Porte voisine, Banque d'Economie) QUEBEC

Importe d'Angleterre, de France, d'Allemagne et du Continent, divers objets tels que Livres, Vins de Messe, Clerges, Eau-de-vie, Vins, etc., etc.

Papier soie, couleur de rose, carmin, etc., feuilles de rose, etc. fournitures pour fleurs ; Galon, Frange, Glands, Payettes, Canatille or et argent, etc. Four-nitures de Bureau, etc. etc.

Jesse Joseph, junr.,
59 et 61, RUE DALHOUSIE
QUEBEC.

MARCHAND DE

Peintures, de Vernis, de Couleurs en poudre, d'Eponges et de Colle forte,

Verres à vitres "Star," double épaisseur et polis.

Verre de couleur et d'ornementation

UN ASSORTIMENT COMPLET DE PINCEAUX, Etc.

Huile de Castor, d'Olive et de Loup-Marin, et l'Huile de Lin double, bouillie et crue.

FOURNITURES DE PEINTRES ET D'ARTISTES.

23 sept.

AVIS

Le soussigné ne sera pas responsable d'aucune dette contractée en son nom par lui-même.

EDOUARD MARTIN, fils.

Cadeaux de nocces

E. JACOT

IMPORTATEUR DE

Montres et Bijouteries

Désire attirer l'attention de l'honorable clientèle sur les nouveautés qu'il vient de recevoir dans ce genre de commerce.

M. JACOT vient de recevoir ce qu'il a de plus nouveau en montres d'or et d'argent [grand choix] parures [sets] chaînes et chaînons, croix, médaillons, cachets, épinglettes, pendants d'oreilles, anneaux, jupes, bagues, bijoux en noir, boutons, etc., etc., horloges, argenteries, lunettes pince-nez, etc., etc.

Afin de donner une chance à tout le monde, nous avons marqué les effets achetés les années précédentes à une GRANDE REDUCTION, et nous avons adopté le nouveau SYSTÈME en affaires :

"Quick sales and small profits."

EMILE JACOT,
171, rue St-Joseph,
St-Roch, Québec.

26 sept — 3m

Compagnie d'assurance mu-tuelle sur le feu des

Cantons de l'Est

ETABLIE EN 1873.
Président : I. I. WRESTER.
Secrétaire : G. O. SOMMER.
Bureau des directeurs : — Magog, P. Q.

Le soussigné est prêt à recevoir les applications des messieurs qui désireraient agir comme agents d'assurances pour la compagnie.

Conditions faciles pour les bons agents. S'adresser à

M. BROWN, agent général

No 113, rue St-Pierre, Basse-Ville, Québec
16 juil 1881.

Argent à prêter.

Le soussigné a en main un montant de \$25,000 à prêter à six pour cent sur bonnes garanties.

MARCEL BOURGET

Notaire,
Village Lauzon.
Lévis, 9 septembre.

CONTRAIS

DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maître General des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le

23 decembre prochain

pour le transport des Malles de sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années entre les places ci-dessous nommées, à dater du 1er AVRIL 1881.

LA BEAUCE et ST-ELZEAR, six fois par semaine ;

LAMTON et la STATION DE TRING, six fois par semaine ;

RIMOUSKI et STE-BLANDINE, une fois par semaine ;

QUEBEC, SUD (SOUTH QUEBEC) et la STATION DU CHEMIN de fer, trente-six fois par semaine

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vente aux Bureaux de Poste ci-dessus mentionnés et aux Bureaux Intermediaires où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

WILLIAM-G. SHEPPARD,
Inspecteur des Postes,
Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 3 nov. 1881. — 3f

Librairie du Quotidien

LIBRAIRIE DU BON MARCHE

1000 enveloppes jaunes en boîte pour \$1.00
500 " " " " " " 0.50
1000 " blanches " " " 1.40
500 " " " " " 0.70
200 " " " " " 0.35

1 rame bon papier à lettre pour... 1.00
1 " " " " " " 0.50
1 " " " " " " 0.25

Livres de Mémoires, Encrriers, Crayons, etc., enfin tout ce que nous avons en magasin est à bon marché et le public peut s'en convaincre en nous faisant une visite.

N. B. — Nous envoyons les effets francs de port.
Lévis, 14 oct. 1881.

AVIS

Le soussigné ne sera pas responsable d'aucune dette contractée en son nom par lui-même.

JOHN HUPPE.

"LE QUOTIDIEN"

Journal du soir

PARAISANT TOUS LES JOURS

Prix de l'abonnement:

Un an \$2 50
Six mois 1 25
Trois mois 65

Taux des annonces:

Première insertion 10 cts. la ligne.
Insertion subséquente 5 " "

LÉVIS, 1er DÉCEMBRE 1881

L'HONORABLE E. T. PAQUET,
DEPUTE DE LÉVIS.

Le comté de Lévis s'est enfin prononcé après une lutte acharnée: l'honorable Étienne, Théodore Paquet a été élu.

Le député de Lévis peut se féliciter du succès qu'il a brillamment remporté, car l'opposition qu'en lui avait suscitée, avait été fortifiée dans les derniers temps de la lutte, de tous les préjugés libéraux, et de toute la violence des passions populaires.

Les dernières circulaires lancées dans le public ne s'attaquaient pas aux principes, ni à la personne, mais au caractère de l'honorable ministre, et à celui de ses amis les conservateurs; on se rappelle en effet les insinuations que l'on y faisait, aussi honteuses et aussi lâches pour leur auteur, que malhonnêtes pour les citoyens conservateurs qui ont voté pour l'honorable ministre.

Mais la voix du peuple a enfin parlé, et elle a fait taire du coup tous les habileurs de hystérie recrutés avec bien de la peine, et engagés pour venir répéter les vicieuses rancunes d'un candidat qui n'a pas les qualités pour être homme politique.

Le comté de Lévis a parlé et sa voix a fait taire les voix dissidentes par une manifestation publique et parfaite de sa volonté.

Quand l'opinion d'une population est intimement enracinée comme elle l'était ici en faveur de l'hon. M. Paquet, les moyens détournés sont en vain employés; l'éclat du jour fait faire promptement justice de ce qui a été machiné dans l'ombre, et le droit et la justice deviennent plus resplendissants que jamais.

Nous regrettons encore pour M. Beaulieu la ligne de conduite qu'il a suivie; ce n'est pas assurément un manque de réflexion qui l'a fait agir de la sorte; depuis bien longtemps il méditait le coup de Jarnac qui l'a immolé. C'est une leçon. L'expérience est une mère impitoyable; ses enseignements sont toujours terribles, parce qu'ils sont toujours imprévus pour celui qui les lui demande.

Nous félicitons les paroisses du comté, d'avoir prouvé l'indépendance de leur vote, la liberté de leurs opinions; la qu'un libéral avait coutume d'avoir une forte majorité, l'honorable M. Paquet a vu l'excédent se tourner en sa faveur.

Le comté de Lévis est l'un des plus beaux de toute la province; il est indépendant dans ses opinions comme dans son vote. La conduite qu'il a tenue dans la présente élection a été aussi noble qu'elle a été brillante, et la victoire qu'il a donnée aux amis de l'administration Chapleau, prouve la sagesse et son discernement.

Nous remercions de leurs services, tous ceux qui sont venus prêter le concours de leur travail et de leur éloquence à l'honorable M. Paquet. Nous n'oublierons pas ce qu'ils ont fait; et dans l'occasion ils nous trouveront fidèles à leurs côtés, travaillant au succès des bons gouvernements.

VICTOIRE DU PARTI CONSERVATEUR

L'administration Chapleau vient de recevoir du peuple de la province de Québec, la plus solennelle approbation, qu'une administration puisse recevoir. L'urne électorale a rendu un verdict éclatant en faveur des principes qui forment la politique du gouvernement de M. Chapleau, et les saletés dont on essayait de l'éclabousser aux yeux de la population, ont été lavées par les eaux du patriotisme populaire.

Le 2 décembre est pour la province de Québec, ce que le 17 septembre était pour toute la puissance du Canada; il y a trois ans, le drapeau national de la Protection, était solennellement porté en triomphe au parlement du Canada, pour y être le signe et le principe d'une nouvelle politique. Aujourd'hui le drapeau qui porte la victoire dans ses plis, est le même qui déjà a été victorieux dans la chambre des députés de la province de Québec; mais c'était la première fois qu'il venait combattre dans les rangs du peuple, comme c'est la première fois qu'un drapeau reçoit une aussi unanime adhésion dans une lutte électorale.

Et voilà les coups d'état du peuple! Voilà la contre-partie de la trahison du 2 mars! Le peuple seul est omnipotent! lui seul est la Parole qui tient dans sa main l'existence des gouvernements; lui seul est le tribunal infaillible des causes soumises à son jugement; et dans la présente lutte, a été solennel de grandeur et d'équité.

Le gouvernement qui vient de recevoir un aussi ferme appui et une aussi forte approbation de la part du peuple, était un gouvernement national dans l'esprit de son chef; ce n'était encore là qu'une théorie, la mise en pratique vient d'être solennellement inaugurée; et

maintenant nous pouvons dire que nous avons une politique nationale dans la province de Québec; en effet une politique de paix et de conciliation dans les partis, d'apaisement au milieu des tourmentes politiques, d'avenir, par l'inauguration de nouvelles sources de prospérité, comme nos relations avec la France, et l'exploitation de nos richesses minérales, est une vraie politique nationale.

Voilà donc une politique qui méritait l'estime et la confiance du peuple; le peuple lui a donné l'un et l'autre. Une majorité de près de trente voix soutiendra le gouvernement en chambre, et rendra son administration plus brillante qu'elle n'a jamais été dans l'histoire parlementaire de notre province.

En vain a-t-on voulu dupier le peuple, en vain a-t-on fait appel aux préjugés de parti, aux passions politiques, à l'antipathie de race, au fanatisme de secte! En vain pour ravalier les chefs de la province, on a inventé les plus grossières calomnies et les plus criantes infamies! En vain, l'on a traité de voleurs nos hommes publics; le sentiment populaire s'est cabré contre nos détracteurs! Il a immolé leurs ambitieuses espérances, comme au 17 septembre, il immolait celles des utopistes d'Ontario; il a montré l'innocence des calomnies soulevées à son jugement, comme il a montré l'innocence des hommes qui les colportaient en les broyant et en les jetant sur le carreau.

Nous l'espérons! le règne des dilapidateurs est fini! les siècles ne produisent pas tous les cinquante ans, des avortons politiques comme celui du 2 Mars, de même qu'ils ne produisent pas souvent non plus, des hommes qui foulaient aux pieds les sentiments d'honneur personnel et d'honneur public.

Désormais protégée par un gouvernement aussi sage qu'entrepreneur, confiante dans une administration qui vient de recevoir une si solennelle approbation, la province de Québec pourra marcher sûrement et rapidement, dans la voie du progrès. Le ministère, assez puissant pour prendre les mesures les plus énergiques et les plus efficaces, ne reculera devant rien de ce qui pourra relever l'éclat de sa grandeur naissante devant rien non plus de ce qui pourra contribuer à sa prospérité future.

ETAT DES POLLS.

COMTE DE LEVIS

	Majorité	Majorité
Quartier Notre-Dame :		
No 1.....	45 58	
" 2.....	37 49	
" 3.....	52 63	
" 4.....	41 32	9
" 5.....	31 24	7
" 6.....	37 47	10
Quartier Lauzon :		
No 1.....	45 58	13
" 2.....	25 24	2
Quartier St-Laurent :		
No 1.....	36 44	12
" 2.....	76 16	60
" 3.....	70 7	63
Village Beauville.....	44 72	28
Village Lauzon :		
No 1.....	44 43	1
" 2.....	38 35	3
" 3.....	39 39	
" 4.....	31 40	9
Paroisse St-Joseph :		
No 1.....	33 57	24
" 2.....	20 40	20
Paroisse Notre-Dame :		
No 1.....	49 18	31
" 2.....	17 46	29
St-David.....	70 20	50
St-Remond :		
No 1.....	62 22	40
" 2.....	39 44	5
" 3.....	33 62	29
" 4.....	33 21	12
St-Henri :		
No 1.....		
" 2.....		
St-Thomas.....	12 11	1
St-Jean Chrysostome :		
No 1.....	29 79	50
" 2.....	28 36	8
St-Nicolas :		
No 1.....		
" 2.....		
" 3.....		
St-Etienne.....		
St-Lambert :		
No 1.....	25 67	42
" 2.....	52 26	26
	493 430	64

ELECTIONS PAR AGGREGATION.

Conservateurs

Terrebonne.....	Chapleau.
Rocheville.....	Beaubien.
Berbrooke.....	Robertson.
Temiscouata.....	Deschênes.
L'Assomption.....	Marion.
Québec comté.....	Garneau.
Vaudreuil.....	Lalonde.
Beauce.....	Blanchet.
Champlain.....	Trudel.
Jacques-Cartier.....	Lacavallier.
Laval.....	Loranger.
Gaspé.....	Flynn.
Chicoutimi et Saguenay.....	O'Brien.

Libéraux

Saint-Hyacinthe.....	Mercier.
Québec-Est.....	Sheehy.
Huntingdon.....	Cameron.
Lotbinière.....	Joly.
Saint-Jean.....	Marchand.

CANDIDATS EUS BIEN

Conservateurs

Québec-ouest.....	Carbay	91
Argenteuil.....	Owens	178
Bégin.....	Canavan	100
Beauharnois.....	Bergevin	

Bellechasse.....	Faucher	31
Berthier.....	Robillard	200
Bonaventure.....	Riopel	684
Brome.....	Lynch	
Chambly.....	Martel	149
Charlevoix.....	Gauthier	360
Compton.....	Sawyer	196
Dorchester.....	Audet	210
Drummond et Arthabaska.....	Préfontaine	
Joliette.....	Lavallée	80
Lévis.....	Piquet	64
L'Islet.....	Marquette	150
Laprairie.....	Charlebois	
Maskinongé.....	Caron	
Missisquoi.....	Spencer	460
Kamouraska.....	Richard	7
Montréal.....	Richard	200
Montmagny.....	Portin	27
Montmorency.....	Desjardins	34
Montréal-Est.....	Tailon	1,000
Napierville.....	Paradis	160
Nicolet.....	Houde	32
Ottawa.....	Dubamel	400
Pontiac.....	Bryson	393
Portneuf.....	Brousseau	189
Richmond et Wolfe.....	Picard	
Richelieu.....	Leduc	234
Rimouski.....	Asselin	67
Rouville.....	Poulin	97
St-Maurice.....	Desaulniers	102
Shefford.....	Fregran	
Soulanges.....	Duckett	
Stanstead.....	Thornton	
Trois-Rivières.....	Dumoulin	45
Deux-Montagnes.....	Champagne	157
Verchères.....	Brillon	
Yamaska.....	Wurtele	236

Libéraux

Québec-Centre.....	Rinfret	123
Châteauguay.....	Laberge	206
Iberville.....	Demers	200
Mégantic.....	Irvine	418
Montréal-centre.....	Stephens	
" ouest.....	McShane	

TELEGRAPHIE

St-Jean, N.-B.

2 déc.

Une femme de St-Jean, N. B., a intenté une action pour libelle à Robert O'Shaughnessy, son mari. Celui-ci avait fait courir le bruit que sa femme se conduisait d'une manière peu conforme aux lois de la décence et de la sobriété.

Des matelots ivres se sont querelés dans un char du chemin de fer Intercolonial. Grande frayeur des autres voyageurs, qui fut portée à son comble quand l'un des matelots plongea son couteau dans la figure, lui infligeant une blessure assez grave. Le blessé est dans un état précaire. Son assaillant a été livré aux autorités à Amherst.

Montréal.

1er déc.

Il y a quelques jours un témoin du nom de Joseph Blondin, ayant été assigné à comparaître dans une cause, fit défaut sous prétexte que son nom était Calixte Blondin. On fit un autre subpoena qui lui fut signifié, mais cette fois encore, Calixte ou Joseph fit défaut.

Le tribunal a ordonné son arrestation immédiate, et il a été condamné à \$40 d'amende et les frais.

Un incendie a causé mille piastres de dommages dans l'imprimerie de l'« Evening Post ». On croit que c'est l'œuvre d'un incendiaire.

La journée d'hier a été tranquille. Tous les hôtels étaient fermés.

Le syndicat du Pacifique ayant proposé d'établir à Montréal une gare commune à toutes les compagnies de chemins de fer, les échevins s'occupent en ce moment de décider quel site serait le plus convenable. On parle de la place au marché au foie.

Le Grand-Tronc a demandé à la compagnie canadienne d'éclairage électrique 46 générateurs Maxim. Il y a déjà six lampes électriques dans les usines de la Pointe-Saint-Charles.

L'éclairage électrique de la rue Notre-Dame a été suspendu pendant quelques jours en conséquence de dérangements dans les appareils.

Le Grand Tronc vient de faire construire dans ses usines à la Pointe St-Charles, les deux grosses locomotives qui aient encore été fabriquées dans le pays. Leurs roues ont une hauteur de 6 1/2 pieds. Les cylindres ont 18 pouces de diamètre. On prétend que ces locomotives pourront faire 60 milles à l'heure sur une voie en bonne condition.

Ottawa.

2 déc.

Sir John-A. Macdonald, se portera candidat parait-il, aux prochaines élections générales, dans la ville d'Ottawa.

M. Paul Patrie, blessé à la jambe par un coup de feu tiré par un nommé Cousineau, ces jours derniers, est mieux et peut maintenant marcher. Il a fait sa déposition et un mandat d'amener a été émané contre lui.

A une assemblée du comité des Ecoles publiques il a été décidé d'aboyer les congés de Noël.

On a célébré hier les noces d'or de M. et M^{me} James Richardson. M. Richardson a été attaché pendant plus de cinquante ans à la commission Géologique du Canada.

NOUVELLES GENERALES.

C'est le trois-mâts « Marius », capitaine Luce, venant de Saint-Pierre et Miquelon, qui a sauté, l'équipage du navire norvégien, le « Trenton » qui avait quitté Québec pour Londres et qui a sombré pendant un orage.

—Le correspondant parisien du Times dit: « M. Tirman a accepté le poste de gouverneur d'Algérie à des conditions qui le réduisent à une simple préfecture. Il n'aura pas le commandement de l'armée. Il est lié par les mains et les pieds au gouvernement de Paris, des désirs duquel il sera simplement l'exécuteur. »

—Le correspondant parisien du Times dit que la nomination de M. Tirman comme gouverneur civil de l'Algérie n'est que provisoire afin que M. Gambetta ait le temps de préparer de sérieuses réformes dans l'administration de l'Algérie.

—Sarah Bernhardt est obligée de se faire accompagner par une garde de dix Cosaques quand elle passe dans les rues d'Odessa (Russie) pour se protéger contre les insultes de la populace. Plusieurs de ceux qui l'ont assaillie à coups de pierres, ces jours derniers, ont été mis en état d'arrestation.

—Le budget du Trésor impérial allemand contient un crédit de 2,600,000 marks, destiné à la construction d'un palais impérial à Strasbourg.

La construction de ce monument, dit l'exposé des motifs, sera, pour la population des pays impériaux, un signe visible et durable de l'union indissoluble de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne.

Ce palais sera élevé sur le côté occidental de la place impériale.

—Veut-on savoir quelle quantité d'alcool les hôpitaux et hospices de Paris consomment annuellement? 210 hectolitres, soit 21,000 litres, se décomposant ainsi: 15,000 litres d'alcool pur, 1,000 litres de rhum et 2,000 d'eau-de-vie à 58 degrés.

—On mande de Washington, D. C., que M. Scoville, l'avocat de Guiteau, a reçu la lettre suivante:

Milwaukee, 26 Nov.

« A C. J. Guiteau, au juge Cox et aux jurés appelés à juger Guiteau. »

« Messieurs: « Vous êtes notifiés par les présentes que si Guiteau, qui subit actuellement son procès pour le meurtre du président Garfield, est acquitté, vous pouvez tous ensemble recommander votre âme à Dieu et dire adieu à vos amis. Nous sommes ici 1,000 hommes résolus à venger ce meurtre, et des succursales de notre organisation sont à se fonder dans toutes les principales villes du pays. »

—Nous empruntons à un journal de Paris les recherches faites sur les plus longs tunnels exécutés jusqu'à ce jour. Ce sont: le galerie des mines de Lutro (Nevada), 6,147 mètres; le tunnel du Mont-Cenis, 12,333 mètres; le tunnel du St-Gothard, 14,920 mètres. On sait que le premier train de voyageurs vient de traverser ce dernier tunnel.

La galerie de la mine Joseph II, à Chemnitz, dépasse toutes les autres. Sa longueur totale est de quatre lieues et demie. C'est en 1782, sous le règne de l'empereur dont il porte le nom, qu'on a percé ce tunnel gigantesque. Le travail ne fut pas toujours poussé avec une égale énergie. Il y eut des années où l'on avançait la galerie de 300 mètres; d'autres où les mineurs ne gagnèrent que 140 mètres; d'autres enfin où l'on ne fit rien du tout. En 1874, il restait encore plus de deux kilomètres à percer. A cette époque, on se décida à employer les nouvelles machines perforatrices qui avaient traversé de part en part la masse du Mont-Cenis.

Ce tunnel, qui a 3 mètres de hauteur et 1 m. 60 de largeur, a demandé 107 ans de travail!!!

—On a vendu, avant-hier, aux enchères publiques, rue des Ecoles, dans le local du dépôt de l'Etat, à Paris, le linge, les vêtements et les bijoux provenant des transportés à la Morgue et non réclamés.

On a vendu également les détroques des détenus décédés dans les prisons de la Seine et les objets qui, ayant été saisis sur certains condamnés, n'ont pas pu leur être rendus.

Dans cette vente se trouvaient les vêtements que Provost avait sa condamnait, et ceux laissés par Gilles et Abadie au moment de leur départ pour la Nouvelle-Calédonie.

Le produit de la vente sera versé dans les caisses de l'Assistance publique pour être distribué aux pauvres de Paris.

Nous comptons sur au-delà de 20,000 socialistes à New-York et sur tout l'Etat de l'Ohio. Avez-vous entendu parler de Lon Williams? Nous voulons la mort de Guiteau, et il ne nous échappera pas. S'il est acquitté ou trouvé atteint d'aliénation mentale, nous avons juré de nous rendre à Washington et de lyncher Guiteau ainsi que le juge Cox et les jurés. La justice outragée demande un sacrifice pour le meurtre commis avec préméditation sur la personne du noble Garfield.

« Gare! »
« (Signé) Le président des vengeurs de Garfield. »

COURRIER DE LEVIS.

Notre journal.—Nous n'avons pas publié le Quotidien hier, afin de permettre à nos employés d'aller voter.

Pour Québec.—L'hon. E. T. Paquet, député du comté de Lévis, et quelques uns de ses amis sont traversés à Québec en canot, ce matin.

Notes personnelles.—M. D. Pottinger, surintendant en chef du chemin de fer Intercolonial, et M. H. A. Price sont à Québec.

Examen.—L'ingénieur des chemins de fer du gouvernement, M. Light, est de retour d'un examen sur le chemin de fer Québec-central.

Dommages.—La compagnie des mines d'or du Canada poursuit pour \$50,000 de dommages la compagnie des mines d'or de Clarence. Cette action est basée sur des différends concernant des titres de propriétés et des droits de mines dans la Beauce.

Travaux.—Le nouvel hôpital que le gouvernement faisait construire à la Quarantaine, est terminé.

La pêche.—Si la pêche a manqué quelque part ce n'est toujours pas entre Yporet et Ktaret, en France. En cet endroit, le hareng est tellement abondant, cette année, qu'il est impossible de trouver assez de paniers pour le loger. La mer en est couverte, et c'est avec peine que les bateaux peuvent gouverner.

Le 13 novembre, le « Courrier du Havre » disait:

« Ce matin, une casque de Fécamp, entrée dans notre port, avait pris d'un seul coup de filet de quoi en remplir 150 mannes. Cela nous rappelle qu'en l'année 1807 le hareng fut si nombreux que les pêcheurs furent obligés d'en jeter par milliers dans la rade du Havre ne pouvant en recevoir en si grande quantité à bord de leurs bateaux. »

Que nous désirerions en dire autant de nos pêcheries pour l'avantage de nos compatriotes des côtes du golfe. L'hiver leur paraîtrait moins long, moins rigoureux.

Traversée périlleuse.—Le steamer « Saint-Germain », de la ligne française, faisant le service entre le Havre et New-York, a fait escale à Halifax mercredi matin pour s'approvisionner de charbon.

Ce steamer est parti du Havre le 12 novembre à midi, ayant à son bord 40 passagers de premières et 400 d'entrepont.

Deux jours après son départ le vent s'est élevé et a continué à souffler avec violence pendant dix jours et le vaisseau a été assailli par une forte tempête. On a essayé encore du gros temps deux jours plus tard. Un des passagers d'entrepont a été emporté à la mer. Le steamer cependant n'a pas reçu d'avaries sérieuses.

Pendant deux nuits, lorsque le steamer était à quinze cent milles du Havre, les passagers se sont cru perdus et étaient au désespoir. Si la tempête ne s'était pas calmée, le capitaine serait retourné au Havre. Le steamer a bien résisté à la mer; cependant, après la tempête, lorsque le temps était favorable, il ne filait que neuf nœuds à l'heure. Le capitaine ne peut expliquer cela et il fera examiner le vaisseau rendu à New-York.

Tous les passagers font de grands éloges du commandant qui a déployé beaucoup de sang-froid et de prudence dans la danger auquel ils ont été exposés.

Rixe.—Deux individus se sont caresés un peu rudement ce matin, à bord du vapeur « Prince Edouard ». L'un d'eux était complètement ivre, et l'autre n'en valait guère mieux.

REMERCIEMENTS.

Hier soir, immédiatement après que le résultat de la votation fut connu, l'honorable M. Paquet remercia les électeurs du comté de Lévis.

Il fut suivi de MM. J.-E. Roy, J.-E. Mercier et I. Lebon.

Ce dernier est un ancien libéral.

Ensuite la foule est allée saluer l'hon. M. Blanchet et finalement s'est dispersée.

Il y avait beaucoup d'enthousiasme.

COURRIER DE QUEBEC.

Cour de Police.—Sévère Bérubé qui était accusé d'avoir maltraité sa femme, a été condamné à six mois de prison.

Ecrasé.—Il y a eu ce moment, dans la prison du district, 78 délinquants dont 23 femmes.

Poursuite.—M. Elzéar Giroux poursuit pour \$200, M. Onésime Beaubien, de Saint-Roch, qui n'a pas fait enregistrer son acte de société.

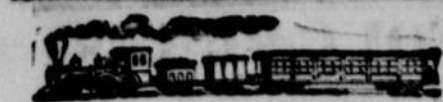
Coupable.—Lundi prochain, le magistrat de police rendra jugement dans la cause de Joseph Savard, convaincu d'avoir coupé du bois sur la terre de M. Henry Sullivan, de Lorette.

Trigamie.—On parle à Montréal d'un scandale qui aurait lieu prochainement. Une femme bien connue dans la société doit faire arrêter un citoyen qu'elle accuse de trigamie.

Malade.—Depuis quelques jours, M. Owen Murphy est sérieusement malade.

Transféré.—On a transféré les bureaux du lieutenant-gouverneur dans les nouveaux édifices du parlement.

Cour du recorder.—A la séance de jeudi, il y avait deux prisonniers, deux femmes cette fois. L'une d'elles, a été



CHEMIN DE FER DU GRAND-TRONC

SAISON D'HIVER (1881-82)

Le et après LUNDI prochain, le 14 du courant, les trains partiront de la Pointe-Lévis comme suit :

7.20 A.M.—Train Mixte pour toutes les stations locales—Aussi se reliant à Sherbrooke à 7.45 P.M. avec les trains du Passumpsic, pour Boston, Lowell, Worcester, Concord, etc.

12.30 P.M.—Train Mixte pour toutes les stations locales—Aussi se reliant à Sherbrooke à 7.45 P.M. avec les trains du Passumpsic, pour Boston, Lowell, Worcester, Concord, etc.

8.10 P.M.—Train Express pour Portland, Boston, Sherbrooke, Montréal, Ottawa, Toronto, Detroit, Chicago et sur tous les points de la ligne Est, Ouest, Nord-Ouest et Sud-Ouest.

JOSEPH HICKSON,
Surintendant Général.
Lévis, 9 nov. 1881.—3fr2

Le Quebec Central.

On donne avis public que, conformément aux exigences de la loi sur le chemin de fer de 1880, l'on a déposé, dans le bureau d'enregistrement du comté de Lévis, les cartes ou plans d'une partie de la ligne du chemin de fer connus sous le nom de "Quebec Central," commençant au quartier Lanson, dans la ville de Lévis, et de là traversant une partie du dit quartier, les villages de Bienville et de Lanson, la paroisse de St-Joseph de Lévis et une partie de la paroisse de Notre-Dame de la Victoire de Lévis, ainsi que les livres de relevés et d'explications s'y rapportant et dûment certifiés par le commissaire adjoint de l'Agriculture et des Travaux publics.

Bureau de la Cie. du Quebec Central,
Sherbrooke, le 18 août, 1881.
J. A. ARCHAMBAULT,
Sec. de la Cie. du Quebec Central.

RESTAURANT ROYAL (Queen Restaurant)

Alphonse Poulin désire attirer l'attention des voyageurs et du public sur le fait qu'à son établissement, on trouve une table servie dans tous les goûts, à la minute et avec politesse; qu'il y a une place pour tous ceux qui voudront bien lui faire une visite, à l'angle des rues.

ST-JEAN ET DU PALAIS
Liquors du cru et cigares des meilleurs marques.
Spécialité: Huit es servies de toutes les açons. Un visite fera plaisir.

A. POULIN,
Propriétaire du Restaurant Royal.
22 juil. 1881.

J. - T. LACHANCE

RIVIERE GILBERT
Gold Mines, Beauce.
Agences de moulins à coudre et pour la Cie d'assurance mutuelle contre le feu des cantons de l'Est, etc.
Agences sollicitées.
25 oct. 1881.—1 m

Joseph Lepage

IMPORTATEUR
D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS
SIROPS DES BARBADES
Thés, Sucres bruts et raffinés, Sucre d'Erable, Huile de Morue, de Loup Marin, et Huile d'Olive et Huile à Machine, Dépôt d'huile de Charbon, Cafés ronds, savons de toilette et à laver, allumettes "Telegraph" Bix, Barley, Basine, Coltar.
Assortiment général d'épicerie.
17 et 19, RUE ST-JACQUES, QUEBEC.

FEUILLETON DU QUOTIDIEN

Haine et Vengeance.

(Suite.)

—Mais Zanghael, lui dit-elle au bout d'un instant d'une voix lente et comme étonnée, pourquoi ces larmes? Que t'importe, après tout, cette Blanche de Kermor...
Zanghael releva vivement la tête.

—Celle que vous avez tuée, ma mère, vous et Mlle d'Héroual, celle que vous avez voulu précipiter dans le saut de la mort, je l'aimais!...

—Tu l'aimais?...
—Oui...je l'aimais...je l'aimais et je l'aime encore, et je l'aimerais toujours, et je mourrais, puisqu'elle est morte?

Juana demeurait immobile, anéantie par ce qu'elle venait d'apprendre.

Elle courbait la tête devant son fils, effrayée de sa douleur, terrifiée par ce qu'elle avait fait. Zanghael avait oublié le but qui l'avait déterminé à fuir sa prison.



Chemin de fer Intercolonial. ARRANGEMENT

POUR LA SAISON D'HIVER 1881-82

A PARTIR DE LUNDI, le 21 NOVEMBRE

Les trains de ce chemin de fer partent et arrivent à la Station de Lévis, tous les jours (le dimanche excepté), comme suit :

Départ.	Temps de C. de F.	Temps de Québec
Express pour Halifax et St. Jean...	8.10 a.m.	7.55 a.m.
Train d'accommodation et malle...	9.30 a.m.	9.15 a.m.
Train de Fret...	7.00 p.m.	6.45 p.m.

Arrivé
Express de Halifax et St. Jean... 8.20 p.m. 8.05 p.m.
Train d'accommodation et malle... 3.40 p.m. 3.25 p.m.
Train de Fret... 5.25 a.m. 5.10 a.m.

Les Trains pour HALIFAX et ST-JEAN se rendent directement à leur destination, le dimanche, tandis que ceux de Halifax et St. Jean reteront à Campbellton.

Les chars Pullman laissant Lévis, les Mardis, Jendis et Samedis se rendent directement à Halifax, et ceux qui partent les Lundis, Mercredis et Vendredis, se rendent directement à St. Jean.

Les Trains sur le Chemin de Fer Intercolonial marchent d'après le temps de ce chemin de fer qui est de quinze minutes en avant de celui de Québec.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef
Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 15 novembre 1881.

Café ! Café ! Café !

RECOLTE DE 1877
MURI A POINT

Vert, brûlé et moulu

Café Mocha, (Aden)
Café Milgorri, (Mysore)
Café Ceylon, (Point de Gallie)
Café Java, (Batavia)
Café Jamaica, (Montagne Blanche Kingston)
Café Laguira, (Venezuela)
Une quantité de café est moulu chaque matin à l'établissement.

Véritable café moulu 25c. lb
Café de choix 30c. lb
Mélange Watters 40c. lb

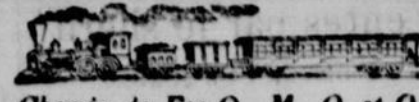
Le café non moulu se vend 1 centin meilleur marché que les prix ci-dessus mentionnés.

En vente chez
A. WATTERS
rue St Jean, Québec.



Odil. Vallieres & Cie.

Horlogers-Bijoutiers.
No 86, Rue Commerciale et 17, Côte du Passage, Lévi.
A toujours en mains un assortiment complet de bijoux, tel que MONTRES, HORLOGES, BAGUES et JONGS.
Montres et horloges réparées avec soin et garanties.
Lévis, 7 juin 1880.



Chemin de Fer Q., M., O. et O. CHANGEMENT D'HEURES

A PARTIR DE LUNDI, 25 juillet 1881

Les Trains circuleront comme suit :

Départ de	Mixte	Malle Express
Départ de Roche-laga pour Ottawa...	8.30 a.m.	5.15 p.m.
Arrivée à Ottawa...	1.00 p.m.	9.45 "
Départ de Ottawa pour Roche-laga...	7.00 p.m.	8.10 a.m.
Arrivée Roche-laga...	6.45 a.m.	12.40 p.m.
Départ de Roche-laga pour Québec...	3.90 p.m.	10.00 "
Arrivée à Québec...	9.25 "	6.30 a.m.
Départ de Québec pour Roche-laga...	10.10 a.m.	10.00 p.m.
Arrivée Roche-laga...	4.40 p.m.	6.30 a.m.
Départ de Roche-laga pour St-Jérôme...	5.30 p.m.	7.15 "
Arrivée St-Jérôme...	6.45 a.m.	9.00 "
Départ de St-Jérôme pour Roche-laga...	5.00 p.m.	7.25 "
Arrivée Roche-laga...	6.20 a.m.	8.50 "

Service local entre Aymer, Hall et Ottawa.

Tous les trains de voyageurs, sont pourvus de Chars Palais le jour et de Chars D'ortoirs la nuit.

Les Trains allant à et venant de Ottawa font coïncidence avec les Trains allant et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec, à 4 p.m.

Les Trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la station de Montréal 10 minutes plus tard qu'à Hochelaga.

Bureau Général, 13, Place d'Armes.

Bureau des Billets, 13, Place d'Armes, et 202, rue St-Jacques, Montréal.

L. A. SENECA, Sur. Gén.

THE Noir, Vert et Japon

De toutes les sortes et de tous les prix.

Un assortiment très complet à des prix réduits.

A. JOSEPH & FILS
RUE DALHOUSIE
QUEBEC.

A VENDRE

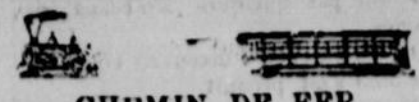
Machines de seconde main pour relieurs.
1 machine à Régier.
" Couper le papier
" Couper le car on
" Embosser.
" Perforer.
S'adresser aux nos. 4 et 6, rue Sault-au-Matelot, basse-ville, Québec.
22 oct.—2m.

Librairie et Papeterie

F. DESJARDINS,
140 rue St-Joseph,
ST-ROCH QUEBEC,
(vis-à-vis la pharmacie Brunet)

J'invite respectueusement le public à venir visiter mon assortiment de librairie, papeterie etc., afin de se convaincre de la bonne qualité des marchandises et de la modicité des prix.

Mon assortiment comprend : livres de prière, livres et fournitures d'écoles, fournitures de bureaux, papier de toutes sortes, objets de piété, chromes et images religieuses, articles de fantaisie, musique en feuille, etc. etc.
9 sept. 1881.—3m.



CHEMIN DE FER Quebec Central

Service régulier entre Sherbrooke et Québec et St-Joseph. Pendoit le plus rapproché des mines d'or de la Chaudière, par le chemin de fer.

A PARTIR DE LUNDI, le 8 août 1881

Les convois partiront comme suit :

Train de voyageurs.	Arrivée à Sherbrooke...	Arrivée à la Jonction de Beauce...	Arrivée à Lévis...	Arrivée à la Jonction de Beauce...	Arrivée à Sherbrooke...
Laisse Sherbrooke...	8.15 A. M.	2.15 "	1.00 "	2.35 "	7.00 "
Laisse Sherbrooke...	10.00 A. M.	6.30 P. M.	3.00 P. M.	6.30 A. M.	3.00 P. M.
Ligne de Lévis à St-Joseph, Beauce.	6.00 A. M.	9.30 "	4.40 P. M.	7.30 "	

Le convoi No. 3 commencera, vendredi, le 23 de septembre, à faire le trajet suivant : Tous les vendredis, il quittera la station St-Joseph, jusqu'à 6 h. du matin, et arrivera à Lévis à 6 h. a. m., comme convoi spécial du marché et à prix inférieurs à ceux des voyageurs.

Le départ et l'arrivée des différents convois seront tenus sur l'heure de Montréal.

Les trains courent sur l'heure de Montréal.

Le chemin de fer Quebec Central est la seule voie ferrée qui offre des communications avec les célèbres mines d'or de la Chaudière; c'est aussi la route la plus directe entre Québec et Newport, les Montagnes Blanches, Boston et tous les endroits de la Nouvelle Angleterre.

Les voyageurs quittant Lévis, sur l'Express, à une heure après-midi, arriveront, par le chemin de fer du Passumpsic, à NEWPORT... 8.30 le matin suivant
BOSTON... 9.40 P. M.

JAMES R. WOODWARD,
Agent général

Lévis et Allen, agents des billets, vis-à-vis l'hôtel St-Louis.
6 août 1881.



Jos. Donati

HORLOGER ET BIJOUTIER

Attire l'attention de ses nombreux praticiens sur les grandes nouveautés qu'il vient de recevoir.

Une quantité considérable d'Horloges, Montres d'Or et d'Argent, Épingliettes, Pendentifs d'Orfèvres, Anneaux, Bagues, Boutons, Loquets, Chaînes, etc.

Aussi : Pince-nez, lunettes et argenterie de toutes sortes.

JOS. DONATI,
158, Rue et Faubourg St-Jean
et 241, rue St-Paul.



LE PLUS GRAND ASSORTIMENT DE MOULINS A COUDRE DU CANADA.

Les soussignés ont décidé de vendre à réduction pour le temps des fêtes seulement une partie de leur énorme quantité de moulins qu'ils viennent de recevoir.

Notre genre de commerce est de vendre en gros ce qui fait que nous vendons en détail beaucoup meilleur marché qu'ailleurs, mais pour la satisfaction du public nous en vendrons un lot en détail pour le même prix du gros.

Nos agents de la campagne sont autorisés à la même chose.

Noms des moulins que nous avons toujours en mains :

WANZER O. WANZER E.
WANZER D. WANZER F.
WANZER F. ROYAL.
WHEELER & WILSON,
(à gauche).

HOWE,
SINGER de Famille.
SINGER No. 2 (en fer).

Comme l'on voit qu'entre dix sortes de moulins qu'il y a un grand choix à faire, une personne peut facilement en trouver un qui lui conviendra, et qui lui donnera une aussi grande quantité, nous avons aussi presque toujours en mains les RAYMOND, WHITE, WILSON, qui complètent toutes les sortes de moulins qu'il y a dans Québec.

Nos agents de la campagne sont les Messieurs suivants :

Hilaire Massicotte, orfèvre, St. Basile, Portneuf

Octave Dubé, Trois-Saumons, L'Islet.

Anselme Plante, St-Frédéric, Beauce.

A. G. Fauthier, libraire, Lévis.

J. E. L'Arrivée, notaire, Sandy Bay, Rimouski

Chez tous nos agents l'on trouvera les mêmes sortes de moulins que nous avons, aussi huile et aiguilles de toutes sortes, etc.

Tous les agents de moulins à coudre sont invités à visiter notre établissement pour l'achat en gros de l'huile au baril ou au gallon, aiguilles et navettes de toutes sortes dans les plus grandes quantités.

AGENTS, M. Joseph T. Lachance, rivière Gilbert, Beauce. M. A. Delisle, marchand, Stanfield (Arthabaska).

Nous réparons toutes sortes de moulins.

Gervais & Turner

339, RUE ST-JOSEPH
Vis-à-vis la Congrégation, St. Roch, QUEBEC.

7 déc. 1880

Citizens Insurance Co. OF CANADA.

CAPITAL... \$1,188,009.00
En caisse au 1er janvier 1881, tel que constaté aux livres bleus du gouvernement... 352,161.26
Dépôt au gov. fédéral... 142,000.00
Pertes payées au 1er jan. 1880. 1,648,176.90

Président : SIR HUGH ALLAN.
Vice-Président : HENRY LYMAN, Esq.
GERALD A. HART, Esq. Gerant général.

Assurances contre le feu, sur la vie, les garanties, accidents, risques effectives à des taux modérés, en s'adressant à

HENRI C. BOSSE & Cie
Agents pour la ville de Québec et le district.

BUREAU :
116, rue St-Pierre, QUEBEC.

28 juillet.—1an

—Soit, répondit Zanghael, gardez vos secrets, ma mère. De mon côté, je sais ce qui me reste à faire. Si j'ai consenti tout à l'heure à me prêter au projet d'évasion que vous me proposiez, c'était parce que je voulais avoir avec vous ce dernier entretien. Je pensais...j'espérais que vous ne voudriez pas vous séparer de moi pour toujours... Juana tressaillit.

—Que dis-tu ? fit-elle en arrêtant sur son fils un regard inquiet, presque suppliant.

—J'ai dit : nous séparer pour toujours, oui, ma mère, et j'espérais que vous auriez peut-être quelques explications à me donner.

—Encore ?...interrompit Juana en fronçant le sourcil.

—Je pensais que vous deviez avoir, non pas une excuse à vos forfaits, mais du moins quelques puissants motifs à opposer à la monstruosité de votre crime. Je pensais enfin que vous ne voudriez pas que moi, votre fils, je puisse supposer que vous ayez pu consentir, pour quelque misérable somme d'argent, à vous faire l'instrument docile des vengeances amoureuses.

—Oh ! tais-toi...tais-toi, Zanghael, se récria Juana, tu ne crois pas cela...tu ne peux pas croire cela !...

—J'ai le droit de tout supposer, répondit Zanghael, puisque vous ne voulez rien me dire... Juana courba la tête.

—C'est vrai, murmura-t-elle à voix basse, et pourtant je ne peux pas lui dire...non...non, pas encore, lorsque tout sera fini.

—Je vous quitte, ma mère, reprit Zanghael au bout d'un instant, et je prie Dieu qu'il vous pardonne votre crime abominable. Quant à moi, malgré tout le mal que vous me faites, je ne puis ni vous maudire, ni vous haïr, puisque vous êtes ma mère ; mais vous avez placé vous-même, entre vous et votre fils une infranchissable barrière...Je n'oublierai jamais, et je ne puis pas vous pardonner... Adieu...ma mère...

Et Zanghael fit quelques pas pour s'éloigner.

Juana s'élança.

—Où vas-tu ? lui cria-t-elle, Zanghael s'arrêta.

(A suivre)